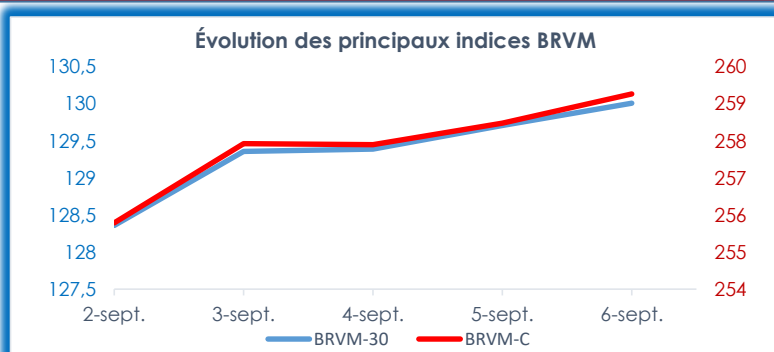


## DONNÉES DU MARCHÉ



### Plus fortes hausses

Titres	Séance du 30-août-24	Séance du 6-sept.-24	Var. en %
BOA SENEGAL	3 370	4 000	18,7%
UNILEVER CI	6 405	7 300	14,0%
ECOBANK CI	7 500	8 245	9,9%
BOA CI	8 300	8 900	7,23%
BERNABE CI	1 355	1 450	7,01%

### Évolution du marché des actions de la BRVM sur la semaine

Indicateurs	30-août-24	6-sept.-24	Var. en %
Capitalisation boursière	9 112 613 491 073	9 350 639 845 744	▲ 2,61%
Val. échangée	2 395 437 700	2 771 631 934	▲ 15,70%
Nbre de titres échangés	3 571 131	1 313 598	▼ -63,2%
BRVM-C	253,67	259,27	▲ 2,21%
BRVM-30	127,24	130,01	▲ 2,18%

### Plus fortes baisses

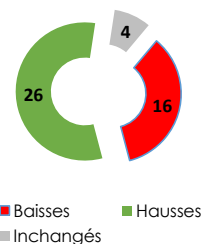
Titres	Séance du 30-août-24	Séance du 6-sept.-24	Var. en %
BOA BENIN	7 500	4 800	-36,00%
BOA NIGER	5 200	3 850	-25,96%
SAFCA CI	965	830	-13,99%
TRACTAFRIC CI	2 600	2 260	-13,08%
AIR LIQUIDE CI	650	595	-8,46%

Source : brvm.org

### TOP 5 des titres les plus actifs sur la semaine

En termes de valeur		En termes de volume	
Titres	Valeurs des transactions en FCFA	Titres	Nombre de titres transigés
SITAB CI	349 480 340	ETI TOGO	709 096
SODE CI	306 194 495	TOTAL CI	54 230
ECOBANK CI	236 866 995	SITAB CI	52 094
BOA NIGER	215 365 885	BOA NIGER	50 219
BOA CI	174 099 910	ONATEL BF	42 191

### Évolution générale des titres



Marchés étrangers (Afrique)				Cours des matières premières		
Indices	30-août-24	6-sept.-24	Var. en %	Matières premières	6-sept.-24	Var. 1 Janv
GHANA GSE-CI	4 440,53	4 337,92	▼ -2,3%	Pétrole BRENT USD/Baril	71,69	-8,8%
NIGERIA NSE	96 407,88	96 433,53	▲ 0,0%	Cacao USD/Tonne	9 459,00	125,4%
KENYA NSE	103,34	105,58	▲ 2,2%	Sucre USD/lb	18,91	-8,1%
TUNISIE TUNINDEX	9 792,87	9 804,44	▲ 0,1%	Coton USD/lb	67,88	-16,2%
MAROC MASI	13 935,08	13 911,35	▼ -0,2%	Caoutchouc USD/kg	2,20	31,7%

Source : Bloomberg / ABC Bourse / African markets / Investing.com

## Semaine 36 : "Bousculade autour des droits des filiales BOA"

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières aborde le mois de septembre dans la même lancée que la fin d'août. Lors de la première semaine de cotation, l'indice BRVM Composite a enregistré une performance significative de 2,51 %, atteignant 259,27 points.

Cette progression a été principalement soutenue par 26 valeurs ayant vu leur cours augmenter durant la semaine. Parmi elles, les actions de SONATEL (+2 % à 22 950 FCFA), ECOBANK CI (+9,93 % à 8 245 FCFA) et ORANGE CI (+1,37 % à 14 800 FCFA) ont particulièrement contribué à cette dynamique positive.

Par ailleurs, UNILEVER, TRACTAFRIC CI et SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CI ont publié des communications financières. UNILEVER CI a annoncé un résultat annuel 2023 de 640,34 millions FCFA, contre une perte de 6,38 milliards FCFA en 2022. TRACTAFRIC MOTORS CI a, quant à elle, enregistré une baisse marquée de son bénéfice net (-90,40 % à 81,03 millions FCFA) au premier trimestre 2024. De son côté, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CI a poursuivi sa croissance avec un bénéfice en hausse de 8,5 %, s'élevant à 48,23 milliards FCFA pour les six premiers mois de 2024.

**BOA SN**, avec une progression de 18,7% à 4000 FCFA, monte sur la plus haute marche du podium de la semaine. Après le détachement des droits d'attributions dans le cadre de l'émission d'actions gratuites, le cours de l'action a été pris d'assaut par les investisseurs.

Motivés par les bons résultats de l'entreprise pour l'année 2023, les investisseurs ont également permis à **UNILEVER CI** de conserver sa place au classement, avec une hausse de 14 % à 7 300 FCFA.

Les titres **ECOBANK CI** (+9,9% à 8245 FCFA) **BOA CI** (+7,23% à 8900 FCFA) et **BERNABE CI** (+7,01% à 1450 FCFA) complètent le top 05.

Du côté des flops 05, nous retrouvons les **titres BOA BENIN** (-36% à 4800 FCFA) et **BOA NIGER** (-25,96% à 3850 FCFA) respectivement en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> position du classement. Les deux valeurs ont fait l'objet du détachement du droit d'attribution.

Les autres actions figurant parmi les cinq plus grandes baisses de la semaine sont **SAFCA CI** (-13,99% à 830 FCFA), **TRACTAFRIC MOTORS CI** (-13,08% à 2260 FCFA), et **AIR LIQUIDE CI** (-8,46% à 595 FCFA).

**UEMOA** : En août 2024, les pays de l'UEMOA ont levé plus de 406 milliards FCFA sur le marché des titres publics, bien que certains, comme le Niger, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Togo, n'aient pas atteint leurs objectifs de mobilisation. La Côte d'Ivoire a collecté près de 173 milliards FCFA, représentant 42 % du total, confirmant la confiance des investisseurs malgré quelques échecs.

Le Burkina Faso a mobilisé plus de 91 milliards FCFA, avec des taux d'emprunt élevés (jusqu'à 9 %) en raison des risques sécuritaires. Globalement, les rendements offerts reflètent les différences perçues de risque entre les pays, la Guinée-Bissau et le Niger offrant des taux plus élevés, respectivement à 9 % et 10,57 %. La collecte totale depuis le début de l'année atteint 4 928 milliards FCFA, avec la Côte d'Ivoire en tête.

Les incertitudes économiques, les prévisions de baisse des taux par les banques centrales, et les pressions inflationnistes, exacerbées par des conditions climatiques défavorables, pourraient affecter les perspectives économiques de la région.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : Le groupe Société Générale a suspendu la vente de sa filiale au Cameroun, où elle détient 60 % des parts, suite à une demande du gouvernement camerounais, qui souhaite plus de temps et cherche un partenaire pour l'opération. Bien que le groupe français n'ait pas confirmé l'information, des sources anonymes ont confirmé la pause dans les négociations.

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement africain intervient dans une vente de filiale de Société Générale, comme ce fut le cas au Congo et au Bénin. Plusieurs repreneurs sont intéressés, notamment des groupes nigériens comme Guaranty Trust Holding et Zenith Bank.

L'implication du gouvernement montre l'importance de Société Générale Cameroun, qui en 2023 détenait 15,3 % des dépôts nationaux avec 1 179 milliards FCFA, faisant d'elle un acteur clé du secteur financier camerounais.

## Afrique : l'adoption du Mobile Money a progressé de 52 % de 2020 à 2023 (GSMA)

Introduit en Afrique en 2007, le Mobile Money s'est progressivement développé. Aujourd'hui, l'utilisation de cette technologie fait partie intégrante des habitudes des populations.

Le nombre de comptes Mobile Money en Afrique est passé de 562 millions en 2020 à 856 millions en 2023, soit une augmentation de 52 %. C'est ce que révèle un rapport publié plus tôt cette année par la GSMA (Association mondiale des opérateurs de téléphonie), intitulé « State of the Industry Report on Mobile Money », qui analyse l'évolution du Mobile Money dans le monde.

Selon ce rapport, le nombre de comptes actifs sur 30 jours a également grimpé de 47 %, passant de 161 millions à 237 millions sur la même période. Avec 62 milliards de transactions en 2023, pour une valeur totale de 919 milliards de dollars, soit 65,6 % des 1,4 milliard de dollars ayant transité par les comptes de Mobile Money dans le monde, l'Afrique se positionne comme leader mondial du secteur.

Année	2020	2021	2022	2023
Comptes Enregistrés	562 millions	621 millions	781 millions	856 millions
Comptes actifs sur 30 jours	161 millions	184 millions	219 millions	237 millions

Cette croissance de l'adoption du Mobile Money s'explique par plusieurs facteurs. D'après la GSMA, la pandémie de Covid-19 a accéléré la transition vers des services numériques, offrant une alternative sûre et pratique pour les transactions financières.

En 2022, dans le cadre du rapport « Digital Finance Platforms to Empower All » du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), et des opérateurs télécoms Vodafone Group, Vodacom Group et Safaricom, Aiaze Mitha, expert en fintech et durabilité, mentionne plusieurs autres facteurs. Il souligne notamment le rôle clé des opérateurs mobiles dans cette croissance. Il dit que, grâce à leur base de clients établie, ces opérateurs ont su créer une empreinte commerciale forte, avec un pouvoir de marketing important et une reconnaissance de marque.

Il ajoute également que le besoin est un facteur clé de la croissance de l'adoption du Mobile Money. « Avec la vague de migration des zones rurales vers des centres plus urbains, les gens avaient besoin de pouvoir envoyer de l'argent à leurs proches vivant dans des zones reculées. De même, les petites entreprises doivent être capables de recevoir les paiements des clients et de payer leurs fournisseurs en utilisant des méthodes plus efficaces », déclare-t-il.

### Défis que rencontre le secteur du Mobile Money

Malgré cette croissance, le secteur rencontre encore quelques défis. D'après le rapport de la GSMA, certains gouvernements africains ont introduit des taxes sur les transactions Mobile Money pour augmenter leurs recettes fiscales locales. En Tanzanie et au Ghana, où des taxes sur les opérations étaient en vigueur entre 2021 et 2023, les usagers du Mobile Money se sont tournés vers l'argent liquide. Cela a entraîné une baisse des opérations de Mobile Money taxables et une réduction des recettes fiscales globales. La GSMA ajoute que le manque de connaissances financières est également l'un des principaux obstacles à l'utilisation du Mobile Money par les consommateurs vulnérables.

Relever ces défis porte plusieurs enjeux d'ordre économique. D'après le rapport « Digital Finance Platforms to Empower All », les pays qui adoptent avec succès l'argent mobile constatent une croissance moyenne de 1 % supplémentaire par an de leur PIB par habitant. Le rapport « State of the Industry Report on Mobile Money 2024 », quant à lui, montre qu'une augmentation de 10 points de pourcentage de l'adoption du Mobile Money peut faire progresser le PIB de 0,4 à 1 %.

Source : Agence Ecofin

## OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

### Marché monétaire (opérations du marché d'adjudication de la BCEAO pour la semaine à venir)

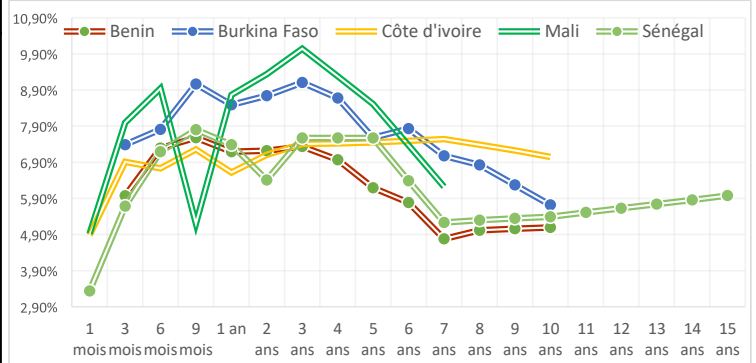
- Le 10-09-2024 : émission simultanée de la Côte d'Ivoire, deux BAT (03 mois et 12 mois) et deux OAT (3 ans au taux d'intérêt de 5,70% et 7 ans au taux d'intérêt de 6,0%) pour un montant de global 60 milliards FCFA
- Le 11-09-2024 : émission simultanée du Burkina, un BAT de 12 mois et trois OAT (03 ans au taux d'intérêt de 6%, 05 ans au taux d'intérêt de 6,2% et 07 ans au taux d'intérêt de 6,4%) pour un montant de global 40 milliards FCFA
- Le 12-09-2024 : émission simultanée du Bénin, un BAT de 12 mois et deux OAT (03 ans au taux d'intérêt de 5,75% et 05 ans au taux d'intérêt de 5,90%) pour un montant de global 20 milliards FCFA
- Le 13-09-2024 : BAT de 06 mois du Sénégal pour un montant de 40 milliards FCFA

Du 05 au 19 septembre 2024 : emprunt obligataire de la BOABAB (obligations vertes et sociales) pour un montant de 20 milliards FCFA sur une durée de 05 ans (avec 01 an de différé) au taux d'intérêt brut de 6,80%, prix unitaire 10 000 FCFA.

Tableau récapitulatif des taux des émetteurs du Marché des Titres Publics (Taux zéro coupon)

Maturité	Benin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1 mois			4,9%		4,9%	5,3%	3,3%	
3 mois	5,97%	7,4%	6,9%	7,8%	8,0%	3,9%	5,7%	6,9%
6 mois	7,29%	7,8%	6,7%	9,5%	8,9%	8,1%	7,2%	7,5%
9 mois	7,58%	9,1%	7,3%	9,4%	5,2%	8,2%	7,8%	5,1%
1 an	7,19%	8,5%	6,6%	8,8%	8,8%	7,8%	7,4%	7,8%
2 ans	7,22%	8,7%	7,1%	9,3%	9,3%	7,5%	6,4%	4,5%
3 ans	7,33%	9,1%	7,4%	10,0%	10,0%	7,0%	7,6%	7,7%
4 ans	6,97%	8,7%	7,4%	9,1%	9,3%	7,0%	7,6%	7,7%
5 ans	6,20%	7,6%	7,4%	8,3%	8,5%	6,6%	7,6%	7,8%
6 ans	5,79%	7,8%	7,5%	7,6%	7,4%	6,5%	6,4%	5,4%
7 ans	4,78%	7,1%	7,5%	6,9%	6,2%	6,5%	5,2%	6,0%
8 ans	5,02%	6,8%	7,4%				5,3%	5,9%
9 ans	5,06%	6,3%	7,2%				5,3%	5,8%
10 ans	5,10%	5,7%	7,1%				5,4%	5,6%
11 ans							5,5%	5,7%
12 ans							5,6%	5,8%
13 ans							5,7%	5,9%
14 ans							5,9%	6,0%
15 ans							6,0%	6,0%

Courbe des taux (zéro coupon)



FOCUS

L'augmentation du Capital par Incorporation des Réserves

1. Définition

L'augmentation du capital par incorporation des réserves est une opération financière qui consiste pour une entreprise à transformer une partie de ses réserves (bénéfices non distribués, primes d'émission) en capital social. Cela se traduit par l'émission de nouvelles actions qui sont distribuées gratuitement aux actionnaires actuels, proportionnellement à leurs participations.

2. Procédure de l'Augmentation du Capital par Incorporation des Réserves :

- **Décision de l'Assemblée générale** : L'augmentation de capital doit être approuvée par l'assemblée générale des actionnaires, qui vote sur la transformation des réserves en capital.
- **Calcul du Nombre d'Actions nouvelles** : L'entreprise détermine combien de réserves seront converties en actions et combien d'actions gratuites seront distribuées à chaque actionnaire.
- **Émission des Actions nouvelles** : Les actions gratuites sont distribuées aux actionnaires en fonction de la proportion d'actions qu'ils détiennent déjà.
- **Modification des Statuts** : Le capital social de l'entreprise est modifié pour refléter la nouvelle répartition.

3. Calcul du Droit d'Attribution :

Le droit d'attribution représente la quantité d'actions gratuites qu'un actionnaire recevra. Ce calcul se fait en fonction du nombre d'actions détenues avant l'augmentation de capital. Par exemple, si l'entreprise annonce l'attribution d'une action gratuite pour deux actions détenues, cela signifie qu'un actionnaire détenant 10 actions recevra 5 actions supplémentaires ( $10 \div 2 = 5$ ).

4. Impact sur le Cours du Marché (Cotation Ex-Droit) :

- **Réajustement du Cours de l'Action** : Lors de l'émission d'actions gratuites, la valeur totale de l'entreprise ne change pas, mais le nombre d'actions en circulation augmente. Le prix de l'action doit donc être ajusté pour tenir compte de l'augmentation du nombre d'actions. Ce phénomène est appelé "cotation ex-droit".
- **Calcul du Nouveau Cours** : Le prix de l'action après augmentation de capital est réajusté à la baisse. Si une action coûte 3000 FCFA et qu'il y a attribution d'une action gratuite pour une action détenue, le prix de l'action après l'opération sera de 1500 FCFA ( $3000 \div 2$ ). Cela reflète l'augmentation du nombre d'actions.
- **Impact sur les Investisseurs** : Bien que le prix par action baisse, la valeur globale du portefeuille d'un actionnaire ne change pas, car le nombre d'actions qu'il possède augmente proportionnellement.



BURKINA FASO : +226 25 33 14 85



CÔTE D'IVOIRE : +225 20 30 75 15



MALI : +223 20 70 59 00



TOGO : +228 22 20 82 82

Avertissement:

Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif et ne pourraient être considérées comme une incitation d'investissement. Elles ont été obtenues de sources considérées fiables mais ne peuvent pas être garanties quant à leur précision par notre SGI. Par conséquent, nous nous désengageons de toute responsabilité quant à l'inexactitude ou omission de certaines données.

